



• Photo : ISPAN/JB Millet 2010

• Vestiges du magasin Hasboun dans la vieille ville de Port-au-Prince, après le séisme du 12 janvier 2010

Centre historique de Port-au-Prince, l'image révélée

Durant le mois de juillet dernier, l'ISPAN a confié au bureau JB Millet Architecte la mission de réaliser une importante étude sur la valeur patrimoniale de quatre îlots du centre historique de Port-au-Prince, la capitale d'Haïti, dévastée par le séisme du 12 janvier 2010. Cette étude rentre dans le cadre du projet de restauration du Marché Hyppolite, actuellement en cours d'exécution. Mais elle se veut surtout être une première étape visant à démontrer, à partir d'un échantillonnage de pâtes de maisons, la richesse et la valeur du patrimoine architectural du centre historique Port-au-Prince. Deux raisons majeures ont motivé l'ISPAN à commander cette étude : la recherche de plus de surfaces utiles pour loger de nouvelles aires de ventes et de services du marché Hyppolite, en cours de restauration, d'une part, et, d'autre part, les risques de plus en plus précis que court ce quartier, le plus ancien de Port-au-Prince, face à la campagne de démolition qui devra précéder la rénovation urbaine projetée pour ce centre-ville, détruit par le séisme.

• Sc. : ISPAN



• Les quatre îlots étudiés

Les quatre îlots en question se situent au cœur du centre historique de la ville. Ils sont compris entre la rue Courbe, longeant la façade ouest du marché Hyppolite, la rue du Quai à l'Ouest, la rue des Fronts-Forts, au Sud, et celle des Césars au Nord. L'ISPAN, grâce à l'appui financier de la compagnie de téléphonie cellulaire DIGI-CEL, déjà engagée dans la restauration du Marché Hyppolite, a commandité cette étude afin de dresser un état général des lieux, d'identifier et de localiser les bâtiments d'intérêt patrimonial à conserver, et, enfin, d'évaluer les surfaces des terrains restants, utilisables dans le cadre d'une éventuelle extension du marché.

Sommaire

- Centre historique de Port-au-Prince, l'image révélée
- Le patrimoine, les mots et leurs sens
- La base Ulysse, une mine pour le patrimoine
- Le marché Hyppolite, l'atelier de restauration
- Chroniques des monuments et sites historiques d'Haïti



BULLETIN DE L'ISPAN est une publication mensuelle de l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National destinée à vulgariser la connaissance des biens immobiliers à valeur culturelle et historique de la République d'Haïti, à promouvoir leur protection et leur mise en valeur. Communiquez votre adresse électronique à ispan.bulletin@gmail.com pour recevoir régulièrement le **BULLETIN DE L'ISPAN**. Vos critiques et suggestions seront grandement appréciées. Merci.

Une méthodologie adaptée

Quoique réalisée sur une période très brève - neuf journées de travail sur le terrain - et en dépit de contraintes et de difficultés de toutes sortes - insécurité, instabilité de certains bâtiments affectés par le séisme, rues complètement encombrées de marchands et d'acheteurs - l'étude a permis de collecter un nombre considérable d'informations de base. La compilation systématique des informations permettant l'analyse typologique des bâtiments a utilisé, comme référence, le Manuel d'identification des Monuments historiques de l'ISPAN qui, au moyen de fiches signalétiques, a fourni la description, la classification et la périodisation des bâtiments inventoriés. La documentation iconographique a été fournie par les images satellitaires, tirées du site Internet Googleearth, les vues aériennes d'Edouard Peloux, datant des années 1950, et l'ortho-photoplan du Centre National d'Informations Géo-Spatiales (CNIIGS, juin 2010). Ces informations furent complétées par un grand nombre de photos prises sur le site durant l'enquête.

L'absence des propriétaires ou des utilisateurs de ces immeubles, pratiquement «abandonnés» depuis le séisme, n'a pas permis cependant d'obtenir certaines informations importantes concernant le statut des occupants, la datation des immeubles et la fonction précise des bâtiments, à l'origine ou à la veille du séisme. Cette lacune, qui suggère la nécessité d'un complément d'enquête, fut palliée principalement par les textes de Georges Corvington, historien de la ville, et par la collection des cartes et plans de la ville coloniale déposée aux Archives de France – Archives Nationales d'Outre-Mer (ANOM) - et des photographies d'archives. Enfin, l'analyse de l'état des lieux s'est inspirée des critères de l'ICOMOS, mis en pratique durant l'évaluation des dommages après séisme pour le «Gingerbread District» de Port-au-Prince. Elle se base sur une évaluation visuelle des dégâts qui prend en compte à la fois l'étendue et le niveau des dommages.

Deux siècles et demi d'histoire

L'histoire de ce quartier est indissociable de celle de la Capitale. Les quatre îlots pris en compte par l'étude et celui du marché Hyppolite, figurent sur les tous premiers plans projetés pour l'établissement de la ville qui devait être fondée en 1749. La place Vallière, du nom d'un gouverneur de la colonie de Saint-Domingue, marquait l'entrée de la ville par la mer. Face à la rue Courbe, qui suivait le contour arqué du rivage, cet emplacement n'était qu'un grand marché de ravitaillement desservi par le boulevard Jean-Jacques Dessalines, sur le chemin venant de la plaine du Cul-de-Sac et le débarcadère. Les îlots situés entre cette place et le quai, à l'Ouest, furent gagnés sur la mer avec les déblais déversés sur le rivage, provenant de constructions nouvelles et du nivellement de certains secteurs de la ville. La rue Traversière, reliant le débarcadère au marché, vit s'établir



Sc.: ANOM



Sc.: Atlas de Moreau



Sc.: Archives ISPAN

• 1. Plan de la ville de Port-au-Prince en 1798..

• 2 et 3. Vue de la rade en 1798 et à la seconde moitié du XIXème siècle.

• 4. Le Marché Hyppolite (ca 1937)

rapidement les plus importants négociants de l'époque.

Ce n'est qu'en 1773 que cette place fut réellement aménagée en jardin public. Un théâtre occupa l'espace en 1776, avant de redevenir, dès l'Indépendance en 1804, l'emplacement naturel d'un important marché. La construction, sous le gouvernement de Florvil Hyppolite en 1890 de deux immenses halles en fer et fonte pour loger ce marché consacra définitivement cette fonction. Le développement du tourisme dans les années 1940-1960 fit du Marché-en-Fer un véritable icône où, en plus du commerce vivrier et maraîcher, la halle nord fut dédiée à la commercialisation des produits d'artisanat d'art, d'objets du culte vodu et de livres haïtiens, jusqu'à son incendie en mai 2008.

Le quartier et la ville

Le quartier qui jouxte le marché Hyppolite fut plus connu comme faisant partie du Bord-de-Mer, centre commercial de la capitale. Négociants et commerçants, avec leurs entrepôts et magasins, occupèrent les lieux, changeant



Photo.: Rex Hardy / LIFE magazine • ca 1937

de propriétaires selon les périodes historiques : des colons négociants aux courtiers des grandes compagnies étrangères et aux grands commerçants importateurs et exportateurs de la place. Le tracé de ce vieux quartier resta cependant inchangé dans une capitale qui se partageait, jusqu'à l'Occupation américaine (1915-1934), les redevances de la production agricole et les bénéfices des denrées d'importation.

Les incendies faisant rage dans cette ville où la plupart des maisons étaient en bois, les commerçants du Bord-de-Mer, optèrent dès 1830 pour les constructions en maçonnerie de pierre et de briques. « Protégées par une galerie à arcades, elles présentent en général l'aspect d'une halle longue de 58 pieds, large de 24, haute de 20, munies de portes et de fenêtres en fer. Les murs extérieurs sont en maçonnerie et le toit est remplacé par une terrasse à la romaine, parfaitement cimentée. Une soute tout en maçonnerie et doublée intérieurement d'un revêtement de planches, garantit du feu et de l'humidité les 120.000 livres de café qu'elle peut contenir ». (: Corvington)

Sc.: Collection privée



• La rue du Quai à la fin du XIXème siècle

Deux gravures du front de mer de 1870 et 1880 illustrent de nombreuses maisons à étage avec des toitures mansardées couvertes d'essentes. Dépôts et magasins au rez-de-chaussée, résidence à l'étage, semblent avoir été la coutume jusqu'à la première moitié du XXème siècle, voire au delà. Quelques hôtels et des bains publics à la rue du Magasin-de-l'Etat, à la rue des Fronts-Forts et à la rue du Quai. Ainsi que «des cafés où l'on joue au billard et déguste des rafraîchissements, donnent beaucoup d'animation au quartier du Bord-de-Mer». (: Corvington)

Le gouvernement de Florvil Hyppolite (1889-1896) mit en place un vaste programme d'équipements et d'infrastructures urbaines, tant dans les villes de la province qu'à Port-au-Prince. La construction du marché de la place Vallière en 1890 donna l'exemple : elle fut suivie d'une série de nouvelles constructions qui virent le jour au centre-ville avec leurs structures métalliques préfabriquées, boulonnées ou rivetées. Ce système, outre la protection contre le feu qu'elle assurait, permettait de franchir de plus grandes portées et ainsi obtenir de plus grandes surfaces utiles pour les entrepôts.

Port-au-Prince accumulant des valeurs de centralité, distance progressivement les autres villes du pays, qu'un train de mesures politiques et administratives viendra renforcer durant

l'Occupation Américaine. La «République de Port-au-Prince» s'affirme, devenant à la fois le plus grand centre de consommation et de services et le plus grand réservoir de main-d'œuvre du pays. Ce qui constitua un attrait de plus en plus fort et qui provoqua vers la ville une forte migration, s'accroissant au fil des années. La ville se densifia puis s'agrandit, dou-

modernisme, vers les années 1940-1950, avec l'apparition de l'ossature en béton armé et ses murs rideaux en blocs de ciment (parpaing), va modifier l'aspect de nombreux bâtiments. Dans cette même foulée, afin de «moderniser» l'apparence de certaines constructions, des façades sur rue sont simplement accolées à des bâtiments anciens. De même, des étages sont



Sc.: Collection Peter Jeannopoulos



Sc.: Collectino privée

• Transformation des façades au centre-ville de Port-au-Prince : La Grand-Rue (Boulevard Jean-Jacques Dessalines) au début du siècle dernier et dans les années 1960

blant, triplant, quadruplant son emprise initiale. Le Bord-de-Mer, qui occupa finalement toute la ville-marchande coloniale, demeura l'espace de concentration des pouvoirs commerciaux, financiers, politiques et culturels.

Sous la pression démographique et l'accroissement des couches pauvres, le quartier du marché Hyppolite, au cœur du centre-ville, subit le même sort et vit se développer rapidement le secteur informel sur ses galeries-trottoirs, lui donnant, depuis 1980, sa physionomie actuelle. La trame urbaine du quartier conserva son implantation coloniale, mais l'entrée du

ajoutés pêle-mêle sur des rez-de-chaussée anciens, des édifices sont transformés ou abattus pour être remplacés par des «constructions modernes». De nouveaux édifices sont érigés à la rue du Quai (~1970-1980) et du Magasin de l'Etat. La spéculation foncière et l'inflation des loyers vont favoriser la subdivision des immeubles existants et, probablement, des parcelles, autour desquelles grouillent pacotilleurs et revendeurs.

Le patrimoine révélé

Le séisme du 12 janvier 2010 marque, pour bien des raisons, un brusque et décisif tour-



nant dans la vie port-au-princienne, autant par l'étendue et l'ampleur du désastre - pertes de vies humaines, destruction du cadre physique - que par la disparition soudaine de ses symboles politiques, administratifs et religieux de la capitale (voir BULLETIN DE L'ISPAN No 9, 1er février 2010). Durant ces 35 secondes fatidiques, la zone de Port-au-Prince subit les plus grands dommages¹. Le centre-ville est dévasté, la place commerciale est ruinée et le quartier du marché Hyppolite n'y échappe pas. Bâtiments écroulés, éventrés, penchés ou lézardés, des éboulis sur la chaussée, donne l'impression générale d'un bombardement.

Si l'histoire de la ville est bien documentée à travers les chroniques de l'historien Georges Corvington, qui y consacra cinq volumes, la connaissance scientifique et systématique des valeurs de ce centre historique est totalement méconnue. Lors du séisme du 12 janvier 2010, nombre de façades appliquées contre les structures anciennes, dès les années 1940, se sont effondrées. Les étages ajoutés en béton se sont effondrés. Les bâtiments ainsi éventrés dévoilèrent une richesse architecturale et patrimoniale jusque-là insoupçonnée. Ce constat fut fait dès le 13 janvier 2010, au lendemain du séisme, lors de la première visite d'inspection du désastre par les techniciens de l'ISPAN.

Le bâti, considérations esthétiques

D'une manière générale, le bâti est aligné sur la rue. La construction est caractérisée par l'utilisation de la maçonnerie de brique. Les parements des portes et des fenêtres, les pi-



• 1. Le centre-ville, le 12 janvier 2010
• 2. et 3. Intérieur et façade de halles de commerce • 3. La façade effondrée du magasin "L'Etoile"

liers d'angles, les galeries à colonnades, les corniches en saillies, sont pour la plupart en briques de terre cuite, apparentes. Les parois extérieures sont presque toujours enduites au mortier. Quelques rares édifices ont des structures métalliques importées, telle la maison D'Adesky, à l'angle nord des rues du Quai et Traversière. L'enquête signale quelques édifices dont leur plancher de premier niveau est formé de voussoirs posés sur des poutrelles métalliques, le tout recouvert d'une chape de béton ou de maçonnerie de brique. C'est le cas de l'immeuble Tebo, à l'angle sud des rues du Quai et Traversière. La plupart des édifices sont couverts en dalles de béton. Certaines structures métalliques existent encore, alors que pratiquement aucune charpente en bois n'a été retrouvée, probablement du aux actes de vandalisme ayant suivi le séisme.

Certaines bâtisses semblent avoir possédé des combles ou des mezzanines. D'autres ont subi des modifications par l'ajout d'un troisième niveau au-dessus du bâtiment d'origine, en ne respectant pas le même système constructif.

Il est, dans ce cas, en blocs de ciment avec des poteaux de béton armé. La rue du Quai particulièrement laisse voir un remplacement de l'identité patrimoniale avec la construction d'un front bâti affichant un certain modernisme, tels à la maison Sony ou à l'immeuble Capital Bank.

L'immeuble de l'Etoile de la rue du Magasin-de-l'Etat, dont la façade principale s'est écroulée et met à nu son système de construction, est probablement l'un des plus anciens bâtiments du quartier ayant subi le moins de modifications dans le temps. Des solives supportent un lattis de bois recouverts de couches de briques en terre cuite entrecroisées. Une chape de ciment assure l'étanchéité de l'ensemble et forme la toiture-terrasse de cet édifice étroit en briques construit sur deux niveaux.

Placés en continuité, séparés juste par quelques centimètres, modestes et importants immeubles donnent l'impression de se toucher. Ces façades continues, de hauteur variée, sont reliées à la rue par les galeries-trottoirs qui assurent une puissante unité dans la composition

1. Ce n'est pas la première fois que Port-au-Prince subit des secousses sismiques. Le 18 octobre 1751, «à deux heures de l'après-midi d'un tems calme et serein, la terre trembla au Port-au-Prince avec deux secousses violentes, qui durèrent environ trois minutes...». «Le 10 Octobre 1768, il y eut trois secousses, et une seule le 14 Août 1769. La terre trembla le 20 Janvier et le 12 Avril 1770. Mais l'époque du plus grand désastre, fut le 3 juin de la même année, jour de la Pentecôte. A sept heures et un quart du soir, l'Isle entière éprouva un tremblement de terre précédé d'un bruit sourd, semblable à un mugissement. Les deux premières secousses, ressenties au Port-au-Prince et qui se suivirent de très-près, durèrent, ensemble au moins quatre minutes, et pendant cette succession de mouvements d'ondulation de l'Est à l'Ouest et de trépidation, la ville entière fut renversée ; la poudrière seule résista et s'ouvrit seulement». (: Moreau de Saint-Méry).



• Le quartier du Marché Hyppolite et le Bord-de-Mer

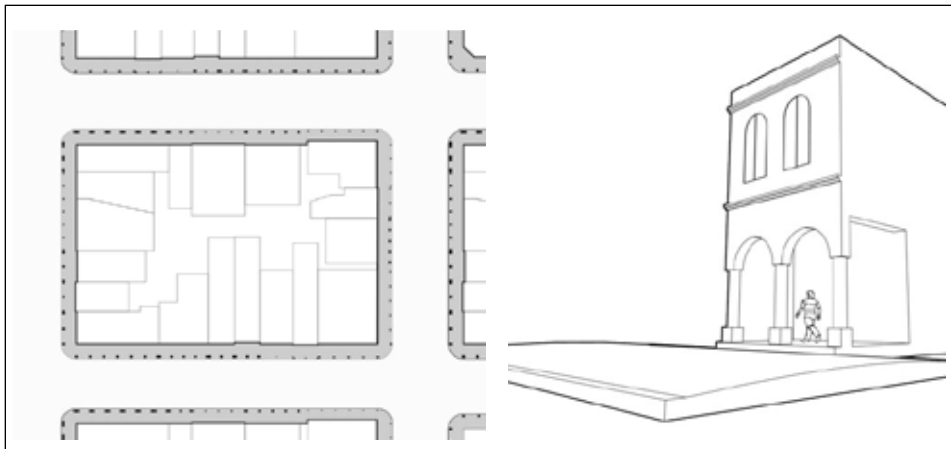


• La perspective de la rue Traversière

architecturale et articulent fortement l'espace intérieur et la rue.

L'analyse séquentielle des perspectives successives le long des rues permet d'apprécier une homogénéité dans l'architecture, la nature et la composition d'ensemble. Tous les immeubles sont prolongés d'une galerie couverte souvent traitée en arcade et surmontée, en alignement sur la rue, d'un ou de deux étages. La constance dans le choix des matériaux en rez-de-chaussée, les proportions généralement en harmonie, les arcades des galeries couvertes assurant une continuité visuelle entre les édi-

fices constituent les caractéristiques majeures de l'image du quartier. La liaison entre l'édifice et la galerie est assurée par des ouvertures, portes ou fenêtres à volets métalliques, ordonnées suivant un rythme régulier permettant à chaque immeuble d'avoir au moins deux à trois ouvertures sur le galerie-trottoir. L'éclairage naturel n'est pris en compte qu'au niveau de l'étage où de grandes baies sont percées. Un vocabulaire clair et sobre, agrémenté par le rythme des arcs en plein cintre ou en anse de panier, assure la qualité architecturale du bâti. Le traitement des espaces internes est simple



• Les galeries-trottoirs de Port-au-Prince

et étroitement assujéti à la fonction d'emmagasinage de denrées : il consiste en une simple halle ou une succession de vastes salles. On retrouve parfois de superbes successions d'arcades agrémentées d'un parquet carrelé de «mosaïque» d'époque.

Biens culturels à préserver

Le rapport JB Millet conclut par des recommandations sur les immeubles à conserver, avec mention de niveaux d'intervention divers. Sur les 56 bâtiments inventoriés des quatre îlots étudiés, 29 méritent une attention particulière. 7 immeubles, dont 6 sur la rue Traversière, ont été jugés aptes à subir une restauration intégrale :

- L'immeuble Tebo, ancienne maison Estève, à l'angle des rues du Quai et Traversière, qui porte encore une plaque indiquant sa date de construction (1892-1893), se caractérise par ses dalles en voutains de briques. Il possède un système de monte-charge central à structure métallique d'origine;
- L'immeuble D'Adesky, angle rues du Quai et Traversière dont la structure métallique est rivetée et boulonnée et ses murs d'enceinte et de refend en briques d'argile;
- L'immeuble, limitrophe à D'Adesky, sur la rue Traversière également en briques ;
- L'ensemble Hasboun formée de trois bâtiments limitrophes. Le premier placé à l'angle de la rue Traversière et rue du Magasin de l'Etat avait conservé son aspect d'origine jusqu'au séisme de janvier. Elle se caractérise par ses colonnades à l'italienne. Les deux autres édifices Hasboun sur la rue Traversière ont subi des transformations substantielles : leur intérieur a été évidé lors d'une intervention récente de «modernisation» tout en conservant la façade extérieure ;
- L'immeuble Saint-Jean-Baptiste, sur la rue du Magasin de l'Etat, entièrement construit en briques d'argile.

L'immeuble Tebo et l'immeuble D'Adesky placés de part et d'autre de la rue du Traversière à l'angle de la rue du Quai, sont des édifices phares du quartier : ils constituent son «entrée». Tous deux utilisent, quoique chacun à sa manière, le fer et la fonte, pour leur structure et la brique d'argile, pour les murs de façade et les murs de refend. Le bâtiment d'Adesky, au plan presque carré, offre une architecture plus sévère avec un étage plein, massif, seulement percé d'ouvertures carrées aux parements métalliques rivetés. L'étage repose, côté rue, sur une galerie périphérique bordée de colonnes également en métal. L'immeuble Tebo possède, lui, un plan rectangulaire. Son aspect est plus élancé. Son étage est posé sur une galerie à pilastres et arcades. Ses planchers sont en voutains de briques, posés sur des profilés métalliques. Ce bâtiment offre au regard un grand raffinement de détails : médaillons, gargouilles, bandeaux adroitement travaillés, etc. Un système de gouttière adossé aux murs frontons collectait les eaux pluviales de la toiture.

Tous les autres édifices, dont la restauration intégrale est recommandée par le rapport JB Millet, ont en commun l'usage de la brique. Elle passe du remplissage des murs latéraux à la maçonnerie à ossature visible. La brique est posée avec souplesse et une certaine virtuosité aux pilastres des galeries-trottoirs, aux moulures des fenêtres, aux bandeaux horizontaux, aux arcs et pieds droits.

22 autres édifices méritent, à un degré ou un autre, d'être récupérés : 6 valent d'être conservés et réhabilités et 16 tireraient avantage à être cureté de leurs ajouts et à être modifiés en profondeur afin de restituer à l'ensemble du bâti son unité et son harmonie architecturale. 3 galeries-trottoirs donnant sur la rue Traversière sont également à conserver et à réhabiliter.

Ces bâtiments sont tous de simples halles rectangulaires protégées par de lourdes fermetures en fers et ouvrant sur les galeries-trottoirs, typiques du centre ville de Port-au-Prince. Leur ornementation se limite aux arcatures et aux ouvertures. Les linteaux sont, selon les époques, arqués (fin du XIX^{ème} siècle et début XX^{ème} siècle), puis plats après l'Occupation américaine. Le tracé géométrique qui sert de trame à leur façade est à prédominance horizontale, obtenu par des bandeaux et des corniches, faits de briques posées en saillie les uns par rapport aux autres, en épaisseur comme en hauteur.

Ces édifices retenus méritent d'être réhabilités ou restaurés partiellement ou totalement, poursuit le rapport, car ils ont une valeur architecturale et historique importante pour notre patrimoine :

- Ils sont situés dans les îlots les plus anciens de Port-au-Prince et datent probablement de la période haïtienne (1804-1915) plus précisément de la fin du XIX^{ème} siècle. Leur particularité réside dans leur architecture, leur typologie, leur échelle et les trottoirs cernés de colonnes, conforme à la typologie architecturale du bas de la ville.
- Leur disposition intérieure est adaptée au climat tropical et portent solutions aux préoccupations architecturales et techniques de la fin du XIX^{ème} siècle : plafonds très élevés, vastes salles, planchers revêtus de briques, planchers en bois, généreuses ouvertures, pièces en enfilades et cours intérieures.
- Le choix des matériaux de construction et leur technique de construction : briques d'argile fabriquées en Haïti ou importées, structures en fonte importées des industries métallurgiques d'Europe, structures en bois avec briques de remplissage, etc.
- Les proportions harmonieuses, en façade, des portes et des fenêtres en fer, retenues par de larges charnières et des crochets d'époque, la pose minutieuse de la brique, le travail des clefs de voûte, des encadrements de fenêtres, des frises en relief et surtout la beauté de leurs colonnades.



Recommandations plus générales

Le rapport J.B. Millet termine sur des recommandations circonscrites, portant sur l'opportunité de mesures conservatoires d'urgence qui devraient s'étendre à la totalité du centre historique de Port-au-Prince :

- Arrêter en toute urgence les actes de vandalisme et les destructions aveugles au centre-ville, qui prévalent depuis
- Entreprendre dans l'immédiat une campagne d'identification des bâtiments à valeur culturelle du centre historique ;
- Mettre en place des mesures conservatoires spécifiques pour les éléments les plus menacés (relevés architectoniques systématiques, campagne d'étalement, dépose des éléments dangereux pour la population, etc.) ;
- Apporter une assistance efficace aux propriétaires des immeubles ;
- Faire connaître, publier et diffuser largement les nouvelles dispositions concernant les projets de reconstruction au centre historique de Port-au-Prince.



1. Les anciens magasins Estève (maison Tébo). 2. L'immeuble D'Adesky. 3 et 4. Halles de commerce, typique du Bord-de-Mer

Cette étude-pilote démontre de manière non équivoque la richesse du centre historique de la ville de Port-au-Prince. La prise en compte des valeurs esthétiques, historiques et culturelles de ce quartier de la capitale, ainsi décrites par un constat immédiat et direct, ajouteraient une dimension fondamentale dans conception et la reconstruction du Port-au-Prince détruit par le séisme du 12 janvier. Elles permettraient, en premier lieu, d'aborder l'espace dans sa globalité, conditions minimales de tout projet rationnel d'intervention sur des lieux façonnés par l'Homme au cours de siècles d'histoire. En second lieu, elles imposeraient l'articulation vitale de ce quartier avec le centre-ville, avec le reste de la ville.

Le tremblement de terre du 12 janvier, au delà de la dévastation provoquée dans ce secteur de la ville constituera le point de départ d'une réhabilitation complète du centre historique dans le cadre d'une reconstruction durable. La destruction systématique du centre historique de Port-au-Prince dans le cadre d'une rénovation urbaine, à la manière des opérations à grande échelle menées en Europe entre les années 1950 et 1970 constituerait un appauvrissement culturel, certes, mais aussi et économique de la population haïtienne.



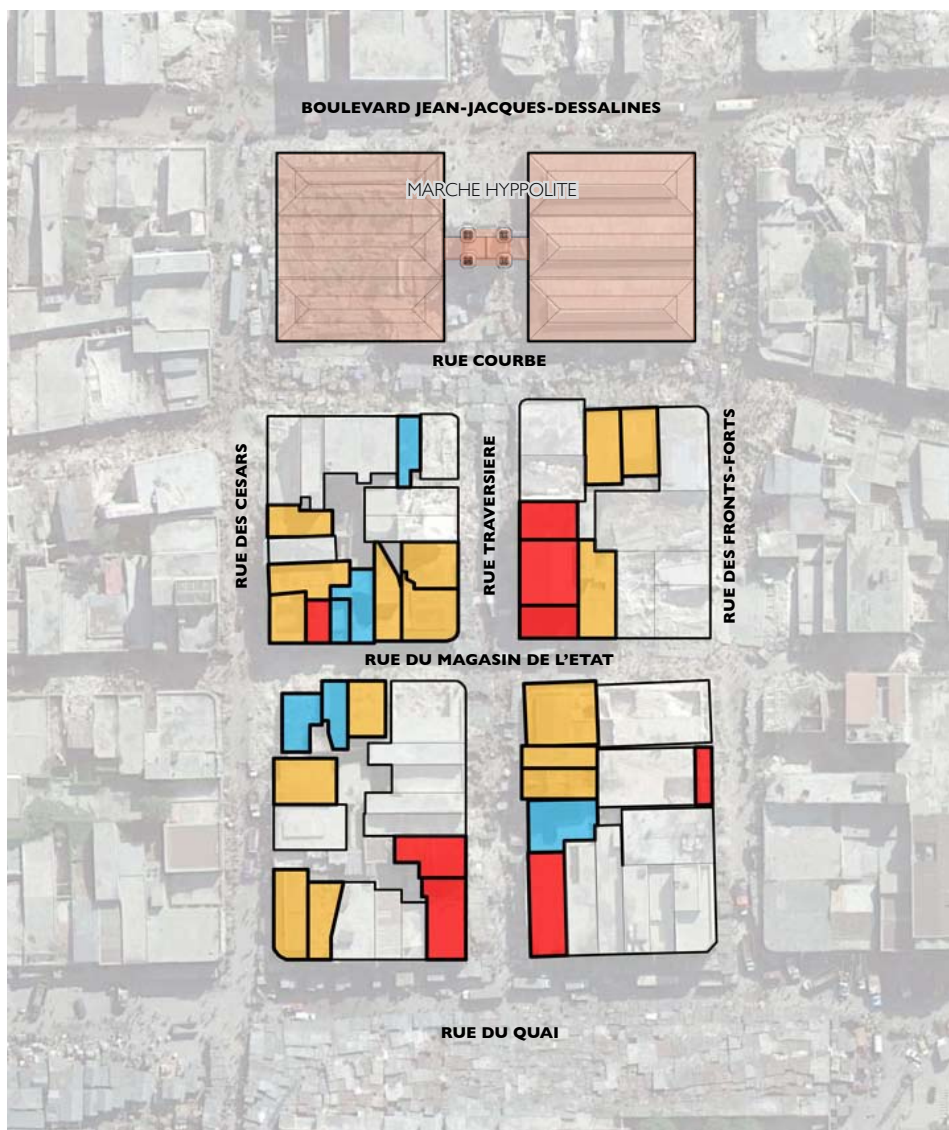
• Façades, galeries-trottoirs et porte à volets coupe-feu en métal

• Photos : **ISPAN/JB Millet** 2010

L'étude "Inventaire des sites et bâtiments d'intérêts patrimoniaux du quartier du Marché Hyppolite" a été réalisée par le bureau JB Millet architectes :

- Jeanine L. Millet, Architecte en chef du projet
 - Bernard Millet, Architecte
- Collaborateurs consultants :
- Karine J. Bouchereau, Architecte-Urbaniste
 - Ginette B. Bungener, Architecte
 - Marie-Danielle E. Dauphin, Architecte

Maitre d'Ouvrage : ISPAN
Financement : Fondation DIGICEL



- Bâtiment à conserver et restaurer en priorité
- Bâtiment à conserver et à réhabiliter
- Bâtiment à conserver et à réhabiliter en y apportant de sensibles modifications
- Bâtiment détruit complètement ou jugé irrécupérable
- Bâtiment sans intérêt architectural particulier



• Localisation des quatre îlots étudiés dans le centre historique de Port-au-Prince

• Sc. : **Rapport JB Millet** • 2010

Patrimoine, les mots et leur sens (fin)

Réfection

«Action de remettre en état ou de refaire à neuf, que ce soit à l'identique ou non» (: Grand Larousse).

Réhabilitation

Dans son acception première, action de rétablir quelqu'un en son premier état, dans ses droits, dans ses prérogatives (: Grand Larousse). Françoise Choay précise que ce terme de jurisprudence désigne au figuré, l'action de faire recouvrer l'estime ou la considération.

Par extension, le terme qualifie les procédures qui visent la restauration d'immeubles, d'îlots ou de quartiers anciens s'accompagnant de la modernisation des équipements. Il est fréquent qu'enjeux patrimoniaux, économiques et sociaux soient imbriqués dans les opérations de réhabilitation. Moins coûteuses et plus économes en ressources que les démolitions-reconstructions, les réhabilitations d'immeubles d'habitation et de locaux industriels ou artisanaux se sont multipliées depuis deux décennies. Les intérêts patrimoniaux, urbanistiques et sociaux expliquent la faveur dont bénéficie ce type d'opérations qui présente l'avantage de pérenniser une substance bâtie qualitative sur le plan des usages et économique du point de vue des loyers.

Rénovation

Du latin *renovatio*. «Action de remettre à neuf par de profondes transformations qui aboutissent à un meilleur état, rajeunissement ou modernisation» (: Grand Larousse).

Le terme de rénovation est souvent employé de manière impropre. Dans l'usage courant, rénovation et réhabilitation sont ainsi fréquemment confondus.

En urbanisme, le terme désigne des opérations de démolitions-reconstructions (voir ci-dessous).

La rénovation, à la différence de la restauration, est synonyme de perte de substance historique. Elle va, dans certains cas, de pair avec une réaffectation. Elle désigne des opérations tendant à améliorer une construction par des interventions parfois profondes, dites lourdes, pour prolonger leur durée de vie ou en modifier l'utilisation et en accroître la valeur vénale. La restauration et la rénovation sont à différencier. Dans le premier cas, ce sont les objectifs de conservation de la substance historique qui déterminent la démarche.

Dans le second, priment au contraire des préoccupations d'usages et de renouvellement de l'image de l'objet architectural ou de l'ensemble urbain. Les opérations de rénovation ne respectent pas la déontologie de la sauvegarde (conservation maximale de la substance ancien-

ne, lisibilité et réversibilité des interventions...) gage de la conservation du legs historique.

Rénovation urbaine

Ce terme, impropre mais consacré par l'usage, désigne des démolitions, en vue de reconstruire en partie ou en totalité des secteurs urbains occupés par des logements, des activités ou de façon mixte. La rénovation urbaine, pratiquée déjà à l'époque haussmannienne, se répand à grande échelle en Europe dans les années cinquante à soixante-dix. Favorisée par la spéculation immobilière, elle reçoit la caution théorique de l'urbanisme du Mouvement moderne.

Parmi les raisons qui motivent ces opérations, on peut citer l'insalubrité des quartiers anciens, l'inadaptation aux besoins contemporains, la recherche d'une meilleure occupation du sol ou encore des opérations viaires induites par l'augmentation du trafic automobile.

L'importance de l'intervention qu'elles supposent sur les plans institutionnel (mise en place d'organisme aménageur, politique de relogement des habitants...), financier (coût des infrastructures) ou juridique (expropriations à grande échelle) entravent aujourd'hui leur mise en oeuvre. On leur reproche en outre de rompre le lien social, de favoriser la formation de quartiers aisés ou de centres monofonctionnels de bureaux. La durée de réalisation et le manque de souplesse eu égard à des besoins en mutation rapide expliquent également leur perte de faveur. Provoquant l'effacement de la ville sédimentaire et la juxtaposition brutale de quartiers rénovés et de tissus anciens, ces opérations sont enfin contraires à la conservation du patrimoine.

Rénovation douce

Modèle d'intervention qui s'est développé en réaction aux démolitions-reconstructions des années cinquante à septante. Animée par un souci d'économie des ressources financières et matérielles, la rénovation douce tend à limiter les interventions et à conserver, éventuellement en les réparant, un maximum d'éléments. Elle porte en général sur la réhabilitation d'immeubles et d'ensembles d'habitations modestes. Elle répond au désir de préserver des espaces urbains sédimentaires à forte valeur affective et au souci de maintenir un parc de logements économiques investi par les habitants.

Dans certains cas, la rénovation douce va de pair avec une révision des manières de planifier. Les décisions à prendre concernant la rénovation urbaine sont alors élaborées dans le cadre d'une procédure ouverte et, si possible, discutées sur place afin de renforcer la représentation des intéressés. Le quartier de Kreuzberg à Berlin constitue un des exemples les plus re-

présentatifs de ce type d'opérations. Sur le plan local, on peut également citer le quartier des Grottes.

Restauration

Remise en état de choses abîmées ou vétustes (: Grand Larousse). L'apparition du concept de restauration est corrélatif au concept de monument historique, d'art et d'archéologie. Il apparaît au XV^e siècle et concerne alors exclusivement les monuments de l'Antiquité (sculptures, édifices). Le terme de restauration désignait également la reconstitution dessinée (plan, élévation, perspective) des oeuvres détruites de l'Antiquité. Ce type de reconstitution par l'image, dans laquelle l'imagination intervient pour une bonne part, prévaut chez les architectes et les antiquaires dans leurs représentations des restes monumentaux gréco-romains jusqu'au milieu du XVIII^e siècle. A partir des années 1850, selon la définition qu'en donne Eugène Viollet-le-Duc, la restauration revient à rétablir le monument «dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé».

L'acception moderne du terme de restauration, défini comme recon-naissance de l'oeuvre d'art, dans sa consistance physique et dans la perspective de sa transmission à la postérité sera, en ce qui la concerne, largement diffusée par la Charte de Venise (1964). Elle désigne l'ensemble des actions visant à interrompre le processus de dégradation d'une architecture. Comme la conservation, la restauration représente une opération d'entretien destinée à pérenniser l'oeuvre du passé telle qu'elle nous est parvenue en la préservant de l'altération et de la destruction. Elle demande en outre l'acceptation du vieillissement et de ses traces.

Les principes de la restauration énoncés dans la Charte de Venise et prévalant dans les milieux professionnels sont les suivants: - «La restauration est une opération qui doit garder un caractère exceptionnel. Elle a pour but de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument et se fonde sur le respect de la substance ancienne et de documents authentiques. Elle s'arrête là où commence l'hypothèse: sur le plan des reconstitutions conjecturales, tout travail de complément reconnu indispensable pour des raisons esthétiques ou techniques relève de la composition architecturale et portera la marque de notre temps. La restauration sera toujours précédée et accompagnée d'une étude archéologique et historique du monument.» (Article. 9);

- «Lorsque les techniques traditionnelles se révèlent inadéquates, la consolidation d'un monument peut être assurée en faisant appel à toutes les techniques modernes de conservation et de

construction dont l'efficacité aura été démontrée par des données scientifiques et garantie par l'expérience.» (Article 10); - « Les apports valables de toutes les époques à l'édification d'un monument doivent être respectés, l'unité de style n'étant pas un but à atteindre au cours d'une restauration. Lorsqu'un édifice comporte plusieurs états superposés, le dégagement d'un état sous-jacent ne se justifie qu'exceptionnellement et à condition que les éléments enlevés ne présentent que peu d'intérêt, que la composition mise au jour constitue un témoignage de haute valeur historique, archéologique ou esthétique, et que son état de conservation soit jugé suffisant. Le jugement sur la valeur des éléments en question et la décision sur les éliminations à opérer ne peuvent dépendre du seul auteur du projet.» (Article 11);

- «Les éléments destinés à remplacer les parties manquantes doivent s'intégrer harmonieusement à l'ensemble, tout en se distinguant des parties originales, afin que la restauration ne falsifie pas le document d'art et d'histoire.» (Article 12);

- «Les adjonctions ne peuvent être tolérées que pour autant qu'elles respectent toutes les

parties intéressantes de l'édifice, son cadre traditionnel, l'équilibre de sa composition et ses relations avec le milieu environnant.» (Article 13).

Restitution

Du latin restituere, remettre en état, rendre. «Action de rétablir un texte dans son premier état, de reconstituer sur le papier un monument d'architecture dont il ne reste que des vestiges» (: Grand Larousse). En architecture, les notions de restitution et de reconstitution sont quasiment synonymes. Elles désignent des opérations qui consistent à refaire un objet à l'identique en vue de retrouver un état disparu. La restitution est acceptable dans des circonstances particulières. Par exemple, lorsqu'elle n'est que partielle et vise à préserver une cohérence d'ensemble. La restitution suppose que les travaux soient conduits dans le respect d'un état antérieur documenté de manière précise (fragments conservés par exemple). Restitutions ou reconstitutions à grande échelle sont uniquement envisageables là où la valeur symbolique prime. Les destructions de la Deuxième Guerre mondiale ont ainsi suscité des restitutions à valeur symbolique, liées au sentiment national.

Le centre historique de Varsovie en constitue l'exemple le plus célèbre. Sur le plan local, suite à un incendie, on peut citer la reconstitution partielle du Victoria Hall (1984-1987).

Sauvegarde

La recommandation de Varsovie-Nairobi (Unesco, 1976) définit la sauvegarde comme identification, protection, conservation, réhabilitation, entretien et revitalisation des ensembles historiques ou traditionnels et de leur environnement.

Dans le domaine du patrimoine bâti, l'acception de sauvegarde est plus large que celle de conservation. D'un usage récent, elle est davantage liée au concept d'ensemble et à leur intégration dans la vie de la société contemporaine.

Transformation

«Action de transformer ou fait de se transformer, passage d'une forme à une autre» (Grand Larousse). Les transformations désignent en architecture, des travaux qui visent à adapter un bâtiment existant aux besoins contemporains en le modifiant.

Source : <http://www.ville-ge.ch/geneve/amenagement/patrimoine/index.htm>. (fin)

La base Ulysse, une mine pour le patrimoine

Le Centre des Archives Nationales d'Outre-Mer (ANOM) des Archives de France, établi à Aix-en-Provence) a mis à disposition sur son site Internet un section dénommée «Base Ulysse» qui permet d'avoir accès aux images numérisées des documents appartenant à l'iconothèque et à la cartothèque du Centre. Commencée en 2002, cette base a pour objectif de rendre progressivement accessibles les photographies isolées ou en albums, les cartes postales, les affiches, les dessins et gravures, les cartes et plans. Cet ensemble, d'une richesse exceptionnelle pour l'histoire des premier et deuxième empires coloniaux français, provient d'archives publiques et d'archives privées, entrées par voie de don, acquisition, legs ou donations. Pour les archives publique les cartes et plans proviennent essentiellement des divers secrétariats d'État et ministères qui ont géré les colonies françaises du XVII^e siècle jusqu'au milieu du XX^e siècle.

La base ULYSSE vient de s'enrichir d'une nouvelle et importante collection de cartes et plans de la Colonie de Saint-Domingue, issue du Dépôt des Fortifications des Colonies. 486 cartes et plans ont été ainsi mis gracieusement à disposition des historiens, des chercheurs, des urbanistes, des étudiants sur Internet. A travers les documents de cette collection, les urbanistes pourront suivre l'évolution des villes haïtiennes, particulièrement celle de Port-au-Prince, de sa conception jusqu'aux importants aménagements que cette ville a subi durant la Révolution de Saint-Domingue. Les ingénieurs

civils et les ingénieurs agronomes seront émerveillés devant les dessins techniques du projet de la prise d'eau du fleuve Artibonite au pied de la montagne de la Tranquillité, non loin de la Crête-à-Pierrot, à la Grande-Rivière de l'Artibonite. Projet qui ne fut pas réalisé. Les architectes et les constructeurs y trouveront maintes et précieuses informations sur la manière de construire au XVIII^e siècle et surtout les efforts consenties pour adapter ces constructions

au climat tropical.... Une mine d'informations ! La «Base Ulysse» est bien faite. Une notice descriptive simplifiée et une notice détaillée donnent les éléments d'information nécessaires à la compréhension des documents. Les titres ou légendes des documents proviennent de leurs auteurs ou de l'administration coloniale.

La «Base Ulysse» sera enrichie au fur et à mesure des campagnes de numérisation et de saisie des données.

Base Ulysse : <http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/sdx/ulyssse/index>



• Plan de la ville du Cap-Français en 1798, tiré de la «Base Ulysse»

Le marché Hyppolite, l'atelier de restauration



• Les travaux de décapage des tourelles du Marché Hyppolite

La restauration du marché Hyppolite, classé Patrimoine National par arrêté présidentiel en date du 11 mai 2010, est arrivée, à une étape décisive de son exécution.

Nombres de pièces métalliques de la structure du marché, particulièrement les colonnes, ou des parties entières de l'édifice, tels les pignons du pavillon central, les quatre tours, les ouvertures, les arcades et les grillage en fer forgé ont été transportés aux ateliers de ferronnerie Art et Ambiances de Drouillard pour subir des interventions de restauration. Ces interventions ont débuté par le décapage des couches de peintures appliquées successivement depuis plus d'un siècle sur le bâtiment. Puis les ouvriers ont procédé au brossage délicat de chacune de ces pièces métalliques afin d'ôter toute traces de rouille ou de résidus de peinture.

Des interventions de restauration ou de substitution de parties manquantes suivent au fur et à mesure de l'avancement des travaux de nettoyage. Une fois ce lent et ardu processus terminé, les pièces métalliques seront prêt à recevoir une couche de peinture de base servant de protection contre les intempéries avant de recevoir les couches finales. Le choix des teintes finales à appliquer sur le bâtiment restauré n'a pas été simple. Des rapports d'analyse en laboratoire ont décelé que le bâtiment avait en plusieurs fois changée de coloris en son siècle d'existence. Le choix définitif porta, après maintes considérations esthétiques et historiques, sur la teinte la plus proche de celle qu'elle portait avant l'incendie du 29 mai 2008. (Voir BULLETIN DE L'ISPAN No 2, 1er juillet 2009) 38.000 pieds carré (env. 2400 m²) répartis en trois hangars industriels ont été nécessaires pour héberger les pièces et les parties de l'édifice

en restauration. Encore que les quatre tourelles centrales ont du être posées sur des socles en béton aménagées pour elles sur la cour : leur imposantes dimensions empêchaient leur installation dans les hangars.

A l'atelier de Drouillard, une soixantaine d'ouvriers, formée en la circonstance, et de techniciens spécialisés en constructions métalliques s'activent à des tâches diverses, sous la direction des restaurateurs : Eveline Craan, architecte, Philippe Dodard, peintre et sculpteur; Dimitri Craan, ingénieur; Guy Constant, graphiste. Françoise Kénol-Berhmann, architecte de la firme IDCO assure la supervision technique et architecturale des travaux de restauration au nom de l'ISPAN.

Georges Howard, opérateur des travaux de restauration du Marché Hyppolite fait la navette entre les Ateliers de Drouillard et le chantier de la rue Traversière où les travaux de reprise des fondations de la halle nord sont achevées, ainsi que la dalle de plancher. Une première cargaison de pièces métalliques (colonnes, poutres, etc.) forgée à Etats-Unis dans les ateliers de la Helmark Steel Inc. est arrivée au port le 28 septembre et immédiatement acheminée à pied d'œuvre. Leur montage a débuté le 29 septembre.

A cette étape, tous les efforts des architectes, des ingénieurs, des techniciens et des ouvriers sont concentrés sur la date butoir du 12 Janvier 2011, qui ramènera le premier anniversaire du séisme, date retenue pour l'achèvement des travaux.

Une gageure...



• Les travaux et les jours de l'atelier

• Photos : D. Elle/ISPAN, P. Dodard • 2010

• Photo : ISPAN 2010



• Le Palais de Sans-Souci, à Milot



• L'emballage du tableau de Limouza au Palais National

Don important du Gouvernement américain à l'ISPAN

L'ISPAN a reçu du gouvernement des Etats-Unis d'Amérique deux chèques totalisant un montant de 363.187,00 dollars américains.

Le premier chèque d'un montant de 250.000,00 vise à soutenir l'ISPAN dans ses efforts à inventorier et à évaluer les dommages subis par les monuments historiques lors du tremblement de terre du 12 janvier 2010. Ces fonds seront notamment destinés à la réorganisation du bureau de l'ISPAN. Le second chèque, d'un montant de 113.187,00 dollars américains, sera destiné à des travaux sur les monuments du Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers, classé Patrimoine Mondial par l'UNESCO en 1982.

La remise officielle de ces chèques au Directeur général de l'ISPAN, M. Daniel Elie, par l'Ambassadeur américain accrédité en Haïti, M. Kenneth H. Merten, a eu lieu à la Citadelle Henry ce 17 septembre 2010. Cette cérémonie, en un lieu hautement symbolique, bénéficia notamment de la présence du Ministre du Tourisme, l'Architecte Patrick Delatour, du Directeur régional de l'ISPAN pour le Nord, l'Architecte Mario Brunache et du personnel de soutien du Parc National Historique.

Sauvetage d'œuvres d'art au Palais National

L'ISPAN poursuit sa campagne de sauvetage d'œuvres d'art. Le jeudi 16 septembre écoulé, sous la supervision des techniciens de l'institut s'est déroulée la délicate opération de récupération de deux peintures monumentales qui se trouvaient au Palais National et qui ornaient le vestibule du bureau de la Première Dame de la République, au second étage de l'édifice. Ces toiles, formant un diptyque, avaient été offertes en 1999 à la République d'Haïti par la Conseillère Générale de la Guadeloupe, Madame Lucette Michaux-Chevry à l'occasion du 250ème anniversaire de la fondation de la ville de Port-au-Prince. Elles sont signées de Marie-José Limouza et Bruno Pédurand, tous deux artistes plasticiens guadeloupéens et mesurent 300 cm par 300 cm.

Le tableau signé de Limouza est jugé à première vue irrécupérable par Patrick Villaire, technicien du Centre de Sauvetage de Biens Culturels (CSBC), chargé de l'opération. Le second, signé de Pédurand pourra être aisément restauré.

Les relevés architectoniques du Palais National détruit par le séisme du 12 janvier 2010 sont actuellement en phase d'achèvement. Ces opérations qui consistent essentiellement en l'acquisition des données spatiales

(morphologie, dimensions et prélèvement de finition) du monument historique ont duré deux mois et font partie de l'étape préliminaire des mesures conservatoires entamées par l'ISPAN depuis le mois de juin 2010. La campagne de sauvetage des œuvres d'art encore sous les décombres du Palais national va, par conséquent, pouvoir s'intensifier.

L'ISPAN au CGI

Du 20 au 23 septembre 2010, Mme Monique Rocourt, consultante auprès de la Direction générale de l'ISPAN, a participé à la réunion annuelle du Clinton Global Initiative, (CGI) au Sheraton Hotel & Towers de New York, réunion durant laquelle elle a présenté, au nom de l'ISPAN un nouveau projet d'éducation du Patrimoine pour les enfants de 6 à 12 ans, visant à renforcer un sens d'identité nationale chez les jeunes. Ce projet, qui sera exécuté par l'ISPAN avec l'appui de plusieurs partenaires dans le domaine de l'éducation pour enfants, bénéficie également de l'appui pédagogique du Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Il présentera le Patrimoine national en général en relation avec l'identité nationale, le développement, le tourisme, l'environnement et la culture mondiale. Mme Rocourt, qui a également participé à de nombreuses séances sur l'éducation des jeunes et des femmes en particulier et

• Photo : D. Elie 1999



• Le tableau de Limouza au Palais national



• Mme Monique Rocourt de l'ISPAN et M. William Jefferson Clinton, Président du Clinton Global Initiative (CGI)

• Photo : Lin Barbara Kinney • 2010

sur l'utilisation de technologies diverses dans la préservation de l'environnement, a fait valoir l'importance que doit avoir la Culture dans tous les projets de reconstruction d'Haïti, tant au niveau de la santé, des développements technologiques et touristiques qu'à celui des projets de construction, proprement dit, et, plus particulièrement, à celui de l'éducation des jeunes Haïtiens.

Le Président de la République, M. René Préval, accompagnée de son épouse, M. Jean-Max Bellerive, M. Gabriel Verret, Mme Maryse P. Kédar et plusieurs membres de la Chambre de Commerce haïtienne ont également honoré de leur présence la grande séance spéciale sur Haïti intitulée "Building Back Better" (Mieux Reconstruire), dirigée par M. William Jefferson Clinton qui a longuement insisté, lui aussi, sur l'urgence nécessaire de protéger le patrimoine historique unique d'Haïti. A cette séance, ainsi qu'à celle du "Haïti Action Network" ont également assisté de nombreuses personnalités telles José Maria Figueres, ancien président du Costa Rica, M. Gary Hattem, président du Deutsche Bank Americas Foundation, Donna Karan de DKNY Fashion, M. Ricardo Berrocal Martinelli, président du Panama, l'acteur/producteur Ben Stiller, Petar Stoyanov, ex-président de la Bulgarie, entre autres.

Vers la restauration du Marché-en-Fer de Jacmel

La Digicel poursuit sa politique de soutenir les efforts de préservation du Patrimoine national d'Haïti. Après le Marché Hyppolite de Port-au-Prince, dont le chantier a débuté en mars 2010 et qui est déjà parvenu à sa phase d'achèvement, la Fondation Digicel a décidé de financer la restauration intégrale du Marché en Fer de Jacmel.

Au cours d'une cérémonie qui s'est tenu à l'hôtel Cap-Lamandou de Jacmel, le Maire de la ville, M. Edwin Zeny et Mme Joséphat Gauthier de la Fondation Digicel, ont signé le mardi 14 septembre dernier, un protocole d'accord en vue de la restauration du Marché en Fer, monument historique emblématique de la ville de Jacmel et situé en plein cœur du centre historique. L'ISPAN, représenté à cette cérémonie par son Directeur général, M. Daniel Elie, a également participé à cette cérémonie.

Le Marché-en-Fer de Jacmel fut construit en 1895 aux Ateliers de Bruges (Belgique), selon les plans de M. Alcibiade Pommeur, maire de la ville et écrivain célèbre, auteur de nombreux poèmes et de la célèbre *Sursum Corda* immortalisant sa ville natale. S'inspirant directement de l'architecture des marchés ruraux, le marché de Jacmel, quoique construit en fer et fonte et préfabriqué dans des ateliers de Belgique, reste une œuvre fortement originale et semble être marquée par la volonté de son concepteur d'y intégrer le mode de vie des paysans haïtiens du XIX^{ème} siècle. Le marché de Jacmel, en effet, n'est pas construit sur le même modèle que ses frères, le marché Hyppolite de Port-au-Prince et celui de Clugny au Cap-Haïtien, érigés à la même époque. Ceux-ci ont formés de vastes halles, comme il était de coutume d'en construire en Europe à cette époque. Le Marché-en-Fer de Jacmel, lui, s'inspire directement de nos marchés ruraux et est formé d'un ensemble de pavillons destinés à abriter des ardeurs du soleil et des intempéries, les marchandes et leurs produits, les allées non couvertes étant réservées à la circulation des acheteurs. Cette solution de marché pavillonnaire permet de plus à Pommeur d'intégrer de manière délicate la construction à la topographie légèrement pentue du terrain où il fut érigé, face à l'église Saint-Jacques et Saint-Philippe. Des petits greniers au rendu stylisé rappellent les *galatas*¹ de la maison rurale haïtienne. En plus de leur fonction de stockage, ces *galatas* marquent les entrées et les angles de l'édifice, créant une forte et singulière présence dans la ville.

Malgré son énorme popularité dans la vie des jacméliens, le Marché-en-Fer est depuis longtemps surpeu-



• Signature du protocole d'accord entre la Mairie de Jacmel et la Digicel, le 14 septembre 2010. De g. à d. : le Maire adjoint, M. Ronald Andris, le Maire principal, M. Edwin Daniel Zeny et Mme Josaphat Gauthier de la Fondation Digicel.

plé, mal entretenue et abîmé en ses angles par les gros transporteurs y livrant des produits agricoles, quoiqu'il ait fait l'objet, depuis la fin de l'année 70, de nombreuses propositions de restauration et de reconversion.

La cérémonie du Cap-Lamandou a eu lieu en présence de nombreuses personnalités, dont Mme Michaëlle Craan, Mme Joan Raton du Ministère du Tourisme, Mme Fiona Mc Goin de la Digicel, Mme Daniël Saint-Lot de Femmes en Démocratie, venues accompagner le cartel de la Mairie en cette importante occasion.

L'ISPAN est chargé de l'étude du projet et de la supervision des travaux de restauration du Marché-en-Fer de Jacmel.

Vaste opération d'identification des bâtiments historiques à Port-au-Prince

Suite à l'étude réalisée par la firme J.B. Millet sur quatre îlots du centre historique (voir article «Le Centre historique de Port-au-Prince, une image révélée» dans le présent BULLETIN DE L'ISPAN), l'ISPAN a entamé depuis le 16 septembre dernier une vaste opération



• Halle de commerce typique du centre historique de Port-au-Prince

d'identification des bâtiments à valeur patrimoniale et historique du secteur déclaré d'utilité publique par l'arrêté du 2 septembre 2010 au centre-ville de Port-au-Prince. Ce secteur est délimité, selon l'arrêté, au Sud, par la rue Saint-Honoré, au Nord, par la rue des Césars, à l'Est, par la rue Cappoix et à l'Ouest par la mer. Il est soumis, depuis le 1^{er} septembre 2010, sous la supervision du Ministère des Travaux Publics, à une campagne de démolition des édifices détruits ou sévèrement endommagés par le séisme du 12 janvier 2010. Cette campagne s'accompagne également de l'enlèvement des gravats et rentre dans le cadre de la phase préliminaire de la reconstruction du centre-ville de la Capitale.

L'opération d'identification des bâtiments historiques, menée par l'ISPAN, a pour objectif de signaler les édifices anciens qui devront momentanément être épargnés durant cette campagne de démolition, en attendant une expertise plus approfondie. Cette vaste opération est menée par des équipes d'architectes haïtiens spécialisés dans la conservation de biens culturels. Les fiches utilisées pour l'identification de ces bâtiments historiques sont numérisées sur un logiciel de base de données et liées à une carte du centre historique. Une étude exhaustive sur les valeurs de ces biens culturels identifiés et des recommandations sur la sauvegarde de ce centre historique suivront l'identification.

Cette importante opération dans le centre historique de Port-au-Prince est financée par le Ministère de l'Economie et des Finances.



1. Dans l'habitat rural haïtien, les *galatas* sont des greniers à grains construits sur de haut pilotis, assurant une protection contre les rongeurs. Le mot *galata* désigne également les combles des toitures de cases paysannes destinés au même usage.

Le BULLETIN DE L'ISPAN No 17 a été réalisé par :

- Daniel Elie et Philippe Châtelain pour la documentation et la rédaction des textes;
- Daniel Elie pour l'édition et l'infographie;
- Pascale René, Guerda Romain et Monique Rocourt-Martinez pour la relecture et les corrections;
- Joan Raton, Daniel Elie, Philippe Dodard, la firme JB Millet pour les photographies.

La direction et la distribution du BULLETIN sont assurées par le Service de la Promotion de l'ISPAN